

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 mars 2016

Président : M. SALLET Jacques, Maire

Secrétaire de Séance : M. VÉLON Guillaume

Présents : MM. SALLET Jacques – CAVILLON Hervé – CHUNIAUD Roland – TATON Pascal – JOLY Christian – VÉLON Guillaume – RIONET Alexandre

Mmes PACCOUD Karine – PERRETANT Delphine – JOUVENT Claire – LETOURNEAU Adeline – BOYER Frédérique – JOSSERAND Yolande

Excusée : Mme DUFOUR Martine (pouvoir à PACCOUD Karine)

Absent : M. FAVRE Romain

Le Conseil Municipal a :

- Voté le compte administratif 2015 Commune qui laisse apparaître un déficit d'investissement de 106 079.67 €, un excédent de fonctionnement de 268 633.02 €, soit un excédent global de 162 553.35 € ;

- Affecté le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 de la manière suivante, soit :

- . 106 079.67 à la couverture d'autofinancement compte 1068
- . – 88 079.67 en report d'investissement sur le compte 001
- . 162 553 .35 excédent reporté en fonctionnement sur le compte 002

- Approuvé le compte de gestion de l'exercice 2015 Commune dressé par Mme MOREL-PACLET, receveur, tel que présenté ;

- Voté le compte administratif 2015 Assainissement qui laisse apparaître un excédent d'investissement de 60 368.31 €, un excédent de fonctionnement de 3 867.29 €, soit un excédent global de 64 235.60 €.

- Affecté le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 de la manière suivante, soit

- . 91 508.31 en report en investissement sur le 001
- . 3 867.29 en excédent reporté de fonctionnement au compte 002

- Approuvé le compte de gestion de l'exercice 2015 Assainissement dressé par Mme MOREL-PACLET , receveur, tel que présenté ;

- Voté le budget primitif 2016 Assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses de Fonctionnement à 49 058 € et en recettes et dépenses d'investissement à 183 003 € et ce tel qu'il avait été présenté en débat d'orientation budgétaire le 18/02/2016 et vu l'avis de la commission des finances du 03/03/2016 ;

- Voté le budget primitif 2016 Commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 630 326 € et en recettes et dépenses d'investissement à 382 445 € et ce tel qu'il avait été présenté en débat d'orientation budgétaire le 18/02/2016 et vu l'avis de la commission des finances du 03/03/2016 ;

- Décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de 2016 et de les reconduire à l'identique soit : Taxe d'habitation : 13.10 % , Taxe Foncière Bâtie : 12.37% et la Taxe Foncière Non Bâtie : 43.68 % ;

- Accepté par 12 voix pour et 2 abstentions de verser une subvention de 100 € à la « Chorale de l'école » puis arrêté la liste des demande de subventions sollicitées par les associations communales et les divers organismes de formation ou extérieurs et en a fixé le montant, soit : Amicale des Retraités : 100 € - Ain'Pact 3 Moulins : 100 € - Sous des Ecoles 2SJLM : 100 € - Foyer rural : 100 € - Union sportive de Haute-Bresse : 100 € - Comité des Fêtes : 2000 € - Union Musicale : 420 € - Amicale des Sapeurs-Pompiers : 650 € - La Fraternelle : 100 € - Société de Chasse : 100 € - Donneurs de Sang : 140 € - FNACA : 100 € - Ateliers Créatifs : 100 € - JSP Pont-de-Vaux : 100 € -MFR La Vernée à Péronnas : 120 € - MFR La Saulsaie à Montluel : 60 € CFA BTP Bourg-en-Bresse : 60 € - ONAC : 30 € - Fonds de Solidarité Logement : 225 € - Pupilles École Publique : 30 € - SPA Mâcon : 600 € ;

- Demandé qu'il soit sollicité les subventions auxquelles il est possible de prétendre auprès du SDIS suite à l'acquisition de vêtements de feu et de matériel pour la compagnie de pompiers ;

- Décidé de donner mandat au Président du Centre de Gestion de l'Ain pour qu'il procède à la consultation de différents prestataires pour la conclusion d'un contrat groupe adapté aux besoins des collectivités mandataires ;

- Décidé de solliciter une subvention de la Région Rhône-Alpes au titre du CDDRA pour la réhabilitation énergétique des logements de l'ancienne cure ;

- Pris note du point étape sur la réhabilitation des WC et accessibilité à l'école. L'estimatif de l'avant-projet s'élève à 73 075 € alors que la commission bâtiment évaluait les travaux à 46 000 €. Ces travaux consisteraient en une extension de 2.50 m sous le préau pour la réalisation de 5 cabines, dont une de type handicapé, côté filles et de 4 urinoirs plus 2 cabines dont une pour handicapé côté garçons. À première vue, il semblerait qu'il n'y ait pas de textes obligeant d'avoir 2 sanitaires handicapés et de plus, il y aurait possibilité d'utiliser celui existant en faisant quelques aménagements. Il sera demandé au bureau de maîtrise d'œuvre de revoir ses propositions ;

- Fait un point étape sur l'état d'avancement du PLU :
. un travail sur les logements vacants,
. la liste des "dents creuses" pouvant accueillir des constructions (parcelle adossée à une voirie et pouvant accueillir une construction distante de moins de 50 m des constructions existantes). Actuellement la DDT rédige le porter à connaissance tout en sachant que le PLU est de la responsabilité des élus ;

- Eu un retour de la commission Ressources Humaines sur la réunion du personnel du 4 mars dernier ;

- Accepté d'embaucher M. William OEHLISCHLAGEL sur le contrat aidé CUI à raison de 20 h/semaine sur une durée de 6 mois allant du 01/04/2016 au 30/09/2016. Il sera affecté principalement aux espaces verts ;

- Fait un point étape sur l'avenir de l'épicerie. Diverses démarches sont entreprises et une prochaine séance de travail est prévue le 27 avril 2016.

- Appris que la commune est de nouveau sollicitée par SEMCODA pour assurer une garantie financière sur l'emprunt contracté pour le lotissement de Mons ;

- Été informé de l'avancement du projet de mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal qui prévoit le rattachement de 7 communautés de communes dont la Communauté de Communes de St-Trivier-de-Courtes à Bourg en Bresse Agglomération (BBA) ;

- Constitué un groupe de travail pour la mise en place de la numérotation des rues ;
- Été informé que suite au communiqué concernant les cours informatiques, 13 personnes se sont inscrites. La commission animation se réunira pour en étudier la mise en place ;
- Demandé d'ouvrir le voyage à Verdun à toute personne extérieure à la commune. Il y a eu seulement 13 inscriptions suite au communiqué ;
- Décidé une réunion de la commission communication pour faire le point sur le site internet ;
- Pris acte de deux demandes de résiliations de baux de location : MM. JOLY Christian et MICHEL Pascal, locataires de logements de l'ancienne cure ;
- Pris note :
 - . du chantier de renforcement du réseau d'eau potable aux Mollards ;
 - . du parcours sportif des sapeurs-pompiers qui aura lieu le samedi 23 avril 2016 à St-Jean et accepté d'offrir le vin d'honneur lors de la remise des récompenses ;
 - . de la confirmation officielle des dates de la restitution du projet PÉTREK : mardi 28 juin, jeudi 30 juin, vendredi 1^{er} juillet, samedi 2 juillet. Les concerts se feront sur réservation afin de limiter à 250 personnes, capacité d'accueil de la salle des Fêtes ;
 - . de l'ouverture du CPEF (Centre de Planification et d'éducation familiale) au centre multi-accueil à St-Trivier-de-Courtes ;
 - . de la mise en place d'un plan de désherbage sur la commune avec le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze. Les employés sont invités à participer à une réunion d'information ;
 - . de l'inauguration du Club des chercheurs d'emplois le 4 avril, projet porté par la Communauté de Communes du Canton de St-Trivier-de-Courtes en collaboration avec l'AIDS (Association Intermédiaire Domicile Service ;
 - . d'un dîner-débat à Fareins organisé par l'AMR sur le thème « Culture et Patrimoine » ;
 - . de l'inauguration de l'hôpital privé d'Ambérieu-en-Bugey ;
 - . de l'Assemblée Générale de la MFR de Bâgé-le-Châtel le 1^{er} avril ;
 - . d'une conférence sur les énergies renouvelables par CAP 3B le 14 avril au Théâtre de Bourg-en-Bresse ;
 - . de l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Fleurissement le 16 avril à Chatillon-sur-Chalonne ;
 - . d'une demi-journée d'information sur les accords-cadres par le CAUE le 19 avril à Péronnas (entre professionnel de la maîtrise d'ouvrage publique et de la maîtrise d'œuvre du Département de l'Ain) ;
 - . de l'Assemblée Générale de la Croix Rouge française le 30 avril à Bourg-en-Bresse ;
 - . du Congrès des Maires qui aura lieu du 31/05 au 02/06/2016 à Paris. Les inscriptions seront prises jusqu'au 6 mai ;
 - . de la prochaine séance fixée au 28 avril 2016.